

AVIS CONJOINT SUR LES PRATIQUES EN MATIÈRE DE CONFIDENTIALITÉ

CET AVIS DÉCRIT COMMENT VOS INFORMATIONS MÉDICALES PEUVENT ÊTRE UTILISÉES ET DIVULGUÉES ET COMMENT VOUS POUVEZ Y ACCÉDER. VEUILLEZ LE LIRE ATTENTIVEMENT.

Le présent avis constitue un avis conjoint pour les hôpitaux, les établissements et les fournisseurs affiliés à BJC Health et la faculté de médecine de l'Université Washington (collectivement désignés ici par « nous », « notre » ou « nos ») concernant nos pratiques en matière de confidentialité des informations de santé. Nous avons mis en place un ou plusieurs dispositifs de soins de santé organisés. Tous nos établissements ne participent pas à chacun de ces dispositifs de soins de santé organisés. Plus précisément, tous les hôpitaux et prestataires affiliés à BJC Health participent ensemble à un système de soins de santé organisé ; dans un autre système de soins de santé organisé, un sous-ensemble d'hôpitaux et de prestataires affiliés à BJC Health collabore avec la faculté de médecine de l'université Washington. Cela signifie que vos informations de santé peuvent être partagées entre les participants à chacun de ces accords à des fins liées à leur fonctionnement commun en tant que systèmes de santé intégrés, notamment la prestation de traitements, à des fins de paiement et pour un large éventail d'opérations de soins de santé, qui peuvent inclure l'examen conjoint de l'utilisation, l'accréditation, l'éducation, la gestion des risques, la sécurité des patients, l'évaluation de la qualité et les activités d'amélioration. Des informations complémentaires sont disponibles dans les politiques de BJC Health relatives aux dispositifs de soins de santé organisés, consultables sur BJC.org/patients-visitors/our-policies.

Nous respecterons les termes de cet avis lorsque nous partagerons ou divulguerons vos renseignements de santé entre nous et avec d'autres tiers. Étant donné que nous conservons les informations de santé séparément, nous répondrons séparément à vos questions, demandes et plaintes concernant vos informations de santé.

NOS OBLIGATIONS CONCERNANT VOS INFORMATIONS DE SANTÉ

Nous sommes tenus par la loi de protéger la confidentialité de vos renseignements médicaux protégés, de vous informer de ces obligations légales et de vous aviser en cas de violation de la sécurité de vos renseignements médicaux protégés non sécurisés. Cet avis explique comment, quand et pourquoi nous utilisons et divulguons généralement les renseignements sur la santé, ainsi que vos droits à la confidentialité concernant vos renseignements sur la santé. Dans notre avis, nous désignons nos utilisations et divulgations de renseignements sur la santé par l'expression « pratiques de confidentialité ». Les informations de santé protégées comprennent généralement les informations que nous créons ou recevons qui vous identifient et qui concernent votre état de santé passé, présent ou futur, vos soins de santé ou la prestation ou le paiement de ces soins. Nous sommes tenus de respecter ces pratiques en matière de confidentialité à compter de la date d'entrée en vigueur indiquée ci-dessous.

QUI SUIVRA CET AVIS

Le présent avis constitue un avis conjoint et nous en respecterons les termes. Le présent avis décrit les pratiques en matière de confidentialité de BJC Health et de ses filiales en propriété exclusive, ainsi que de ses établissements et de son personnel affiliés (« sites affiliés à BJC ») décrits dans la liste figurant sur BJC.org/patients-visitors/patient-privacy, et les pratiques en matière de confidentialité de la faculté de médecine de l'Université Washington et de ses filiales en propriété exclusive, ainsi que de ses établissements et de son personnel affiliés. Le terme « personnel » comprend les professionnels de la santé, les employés et les bénévoles de toutes les entités et installations visées par le présent avis.

MODIFICATIONS APPORTÉES À CET AVIS

Nous nous réservons le droit de modifier nos pratiques en matière de confidentialité et les termes du présent avis. Si nous apportons des modifications importantes à la présente Notice, nous vous fournirons la Notice révisée en la mettant à votre disposition sur demande et en la publiant sur nos sites de service. Nous publierons également l'avis révisé sur nos sites web. Toute modification apportée à nos pratiques en matière de confidentialité affectera toutes les informations de santé protégées que nous conservons.

COMMENT NOUS POUVONS UTILISER ET DIVULGUER VOS INFORMATIONS DE SANTÉ SANS VOTRE CONSENTEMENT OU AUTORISATION ÉCRIT(E)

Pour les opérations de traitement, de paiement et de soins de santé

- **Pour vos soins** Nous pouvons utiliser et/ou divulguer vos informations de santé aux professionnels de la santé et autres personnels impliqués dans vos soins et qui vous fourniront des traitements ou services médicaux. Par exemple, si vous avez subi une intervention chirurgicale ou si vous venez d'avoir un bébé, nous pouvons contacter un organisme de soins de santé à domicile pour organiser des services à domicile ou pour vérifier votre rétablissement après votre sortie de l'hôpital.
- **Pour le paiement des services de santé** Nous pouvons utiliser et/ou divulguer vos renseignements de santé afin de facturer et de recevoir le paiement des services que vous recevez de notre part. Par exemple, nous pouvons transmettre vos informations de santé à notre service de facturation ou de réclamations afin de préparer une facture ou un relevé à vous envoyer, à votre compagnie d'assurance, y compris Medicare ou Medicaid, ou à un autre groupe ou individu qui pourrait être responsable du paiement de vos services de santé.
- **Pour nos activités de soins de santé** Nous pouvons utiliser ou divulguer vos renseignements de santé afin de mener certaines activités administratives, financières, juridiques et d'amélioration de la qualité nécessaires au fonctionnement de nos entreprises et au soutien de nos activités de traitement et de paiement. Par exemple, nous pouvons utiliser et/ou divulguer vos renseignements de santé pour nous aider à évaluer la qualité et le rendement de nos médecins et de notre personnel et à améliorer les services que nous offrons. Plus précisément, nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à des médecins, à des professionnels de la santé ou à d'autres professionnels du secteur médical ou commercial à des fins d'examen, de consultation, de comparaison et de planification. Nous pouvons utiliser et divulguer vos renseignements de santé dans le cadre de nos programmes de formation et à des fins d'accréditation, de certification, d'octroi de permis ou d'agrément. De plus, nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à des auditeurs, des comptables, des avocats, des organismes de réglementation gouvernementaux ou d'autres consultants afin d'évaluer et/ou d'assurer notre conformité aux lois ou de nous représenter devant les autorités réglementaires ou autres autorités gouvernementales ou les instances judiciaires.

Pour les activités autorisées ou requises par la loi

Il existe des situations où l'Health Insurance Portability and Accountability Act (HIPAA) nous autorise à utiliser et/ou à divulguer vos informations de santé sans avoir préalablement obtenu votre autorisation écrite à des fins autres que le traitement, le paiement ou les opérations de soins de santé. Sauf dans les cas particuliers où la loi nous oblige à utiliser et à divulguer des informations (comme les déclarations de naissance au ministère de la Santé ou les signalements de maltraitance ou de négligence aux services sociaux), nous avons répertorié dans cette section toutes les utilisations et divulgations autorisées par la loi HIPAA. Nous devons remplir de nombreuses conditions légales avant de pouvoir partager vos informations à ces fins. Pour plus d'informations, consultez [hhs.gov/hipaa/for-individuals/guidance-materials-for-consumers/index.html](https://www.hhs.gov/hipaa/for-individuals/guidance-materials-for-consumers/index.html).

1. Activités de santé publique Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à des fins de santé publique, notamment :

- à une autorité de santé publique habilitée par la loi à recueillir ou à recevoir des renseignements afin de signaler, entre autres, les maladies transmissibles et les cas de maltraitance d'enfant
- à la Food and Drug Administration (FDA) des États-Unis pour signaler les événements liés aux dispositifs médicaux ou aux produits.
- avertir une personne exposée à une maladie contagieuse
- à votre employeur si nous prodiguons des soins à sa demande en lien avec un accident du travailant souvent ensemble pour vous
- à votre école si une preuve de vaccination est demandée

2. Pour signaler les cas potentiels de maltraitance ou de négligence envers un adulte Si nous pensons qu'un patient est victime de maltraitance, de négligence ou de violence domestique, nous pouvons en informer l'agence gouvernementale autorisée par la loi à recevoir les signalements de ces problèmes. Dans certaines situations, nous pouvons vous avertir avant de signaler de tels problèmes.

3. Activités de surveillance des soins de santé Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à un organisme de surveillance des soins de santé autorisé par la loi à surveiller le système de soins de santé et notre conformité à certaines lois.

4. Activités des forces de l'ordre Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé en réponse à une assignation à comparaître, une citation à comparaître, une assignation à comparaître devant un grand jury, une demande administrative, un mandat, une demande d'enquête ou une demande de renseignements d'un agent des forces de l'ordre pour identifier ou localiser une victime, un suspect, un fugitif, un témoin important ou une personne disparue (y compris les personnes décédées), pour signaler un crime qui s'est produit dans nos locaux ou pour signaler un crime qui pourrait avoir nécessité l'intervention de nos services d'urgence. Si la faculté de médecine de l'Université Washington reçoit une assignation, une citation à comparaître, une assignation devant un grand jury, une ordonnance judiciaire, une demande administrative, un mandat ou une demande d'enquête qui l'oblige légalement à divulguer vos dossiers médicaux, elle tentera de vous en informer avant de divulguer vos informations de santé aux forces de l'ordre, si elle y est autorisée.

5. Procédures judiciaires et administratives Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé en réponse à une assignation à comparaître, à une ordonnance d'un tribunal judiciaire ou administratif, à une demande de communication de documents ou à tout autre processus légal dans le cadre d'une procédure judiciaire ou administrative. La faculté de médecine de l'Université Washington s'efforcera de vous informer avant de divulguer vos informations de santé, à moins qu'une telle notification n'ait été fournie par une autre partie au litige et/ou qu'une ordonnance de protection qualifiée n'ait été déposée dans le cadre de ce litige.

6. Médecins légistes, examinateurs médicaux et directeurs de funérailles Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé aux médecins légistes, aux examinateurs médicaux et aux directeurs de funérailles pour identifier une personne décédée ou pour déterminer la cause du décès.

7. Don d'organes Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à un organisme de prélèvement d'organes ou à un autre établissement qui participe ou prend une décision concernant le prélèvement, la conservation et/ou la transplantation d'organes ou de tissus.

8. Objectifs de recherche Nous menons et participons à des recherches médicales, sociales, psychologiques et autres. La plupart des projets de recherche impliquant des sujets humains, y compris bon nombre de ceux qui impliquent l'utilisation d'informations de santé, sont soumis à une procédure d'approbation spéciale qui évalue le projet de recherche proposé et son utilisation des informations de santé. Dans certaines circonstances, nous pouvons toutefois divulguer des renseignements sur la santé à des chercheurs qui se préparent à mener un projet de recherche afin de les aider à déterminer si un projet de recherche peut être réalisé ou sera utile, pourvu que les renseignements sur la santé qu'ils examinent ne quittent pas nos locaux. Nos cliniciens pourront vous proposer de participer à un essai clinique (traitements expérimentaux) et d'autres chercheurs pourront vous contacter concernant votre intérêt à participer à des projets de recherche. Votre inscription à un projet de recherche n'aura lieu qu'après que vous ayez été informé(e) de la recherche, que vous ayez eu l'occasion de poser des questions et que vous ayez signé un formulaire de consentement. Après approbation au terme d'une procédure d'examen spéciale, des recherches peuvent être menées à partir de vos informations de santé sans votre consentement.

9. Prévention des atteintes à la personne ou à la sécurité publique Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé si nous estimons que cette divulgation est nécessaire pour prévenir ou atténuer une menace grave ou un préjudice pour le public ou la santé ou la sécurité d'une autre personne.

10. Fonctions gouvernementales spécialisées Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé pour des besoins spécifiques de sécurité gouvernementale ou selon les besoins des établissements correctionnels.

11. Indemnisation des travailleurs Nous pouvons divulguer vos renseignements médicaux afin de nous conformer aux lois sur l'indemnisation des travailleurs ou à des programmes similaires.

12. Aux partenaires commerciaux Nous pouvons divulguer vos informations de santé à nos « partenaires commerciaux », qui sont des personnes ou des entreprises qui nous fournissent des services. Par exemple, un partenaire commercial comprendrait la société qui gère nos demandes de facturation, un fournisseur de logiciels qui nous aide à vous envoyer des rappels de rendez-vous, et d'autres prestataires de services. Nous exigeons que nos partenaires commerciaux protègent vos informations.

13. Pour vous informer sur les produits ou services liés à la santé Nous pouvons utiliser ou divulguer vos renseignements de santé pour vous contacter à des rendez-vous médicaux ou à d'autres services planifiés, ou pour vous fournir des renseignements sur les alternatives de traitement ou d'autres avantages et services liés à la santé.

14. Aux parents et tuteurs légaux des mineurs Lorsqu'un patient est un mineur non émancipé, nous pouvons partager les informations de santé du mineur avec les parents ou tuteurs du patient, sauf si la loi l'interdit autrement.

15. Fins de facturation et de recouvrement Nous pouvons utiliser ou divulguer vos renseignements de santé dans le but d'obtenir le paiement des services fournis. Vous pourrez être contacté par courrier ou par téléphone à n'importe quel numéro de téléphone qui vous est associé, y compris les numéros de téléphone sans fil. Les appels téléphoniques peuvent être effectués à l'aide de messages vocaux préenregistrés ou artificiels et/ou d'un dispositif de numérotation automatique (un « composeur automatique »). Des messages peuvent être laissés sur votre répondeur ou votre messagerie vocale, y compris toute information requise par la loi (notamment les lois sur le recouvrement de créances) et/ou concernant les sommes que vous devez. Des SMS ou des courriels envoyés à l'adresse électronique que vous fournissez pourront également être utilisés pour vous contacter.

16. Objectifs de collecte de fonds Nous pouvons utiliser ou divulguer des informations démographiques, y compris les noms, adresses, autres coordonnées, âge, sexe et date de naissance; les dates auxquelles vous avez reçu des soins de santé de notre part; les informations sur le département de service; les informations sur le médecin traitant; et les informations sur les résultats pour vous contacter afin de collecter des fonds afin que nous puissions poursuivre ou développer nos activités de soins de santé. Vous avez le droit de vous désinscrire de ces communications de collecte de fonds. Si vous ne souhaitez pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, veuillez contacter la ou les personnes mentionnées dans la section « Contact » du présent avis. Si vous décidez de ne pas être contacté dans le cadre de nos efforts de collecte de fonds, nous ne conditionnerons ni nos services ni nos paiements à cette décision.

Veuillez noter que si nous recevons des informations relatives à votre diagnostic, votre pronostic ou votre traitement pour un trouble lié à l'usage de substances de la part de programmes soumis à la partie 2 du titre 42 du CFR (« Dossiers de la partie 2 »), nous n'utiliserons ni ne divulguerons vos Dossiers de la partie 2, ni ne témoignerons en relatant le contenu de vos Dossiers de la partie 2, dans le cadre de toute procédure civile, pénale, administrative ou législative intentée contre vous, sauf si vous avez donné votre consentement écrit à cette divulgation (distincte de votre consentement à toute autre utilisation ou divulgation), ou une ordonnance du tribunal après notification et possibilité d'être entendu, conformément aux dispositions de la partie 2 du titre 42 du CFR. Une ordonnance judiciaire autorisant l'utilisation ou la divulgation de ces informations doit être accompagnée d'une assignation à comparaître ou d'une autre obligation légale imposant la divulgation avant que les informations demandées ne soient utilisées ou divulguées.

BJC Health gère un programme conforme à la partie 2 du titre 42 du CFR. Des informations complémentaires concernant la politique de confidentialité de ce programme sont disponibles sur BJCBehavioralHealth.org.

Quand vos préférences guideront notre utilisation ou notre divulgations faites avec votre autorisation

- Un annuaire de l'établissement peut inclure votre nom, votre emplacement dans l'établissement, votre état général (satisfaisant, stable, etc.) et votre appartenance religieuse (si vous l'avez indiquée). Sauf indication

contraire de votre part, vous figurerez dans l'annuaire de l'établissement et les informations qui y figurent pourront être divulguées aux membres du clergé ou aux personnes qui vous recherchent par votre nom.

- Nous pouvons divulguer vos renseignements de santé à un membre de votre famille, à un autre parent, à un ami ou à toute autre personne que vous désignez et qui participe à vos soins ou au paiement de vos soins, sauf si vous nous indiquez le contraire.

Utilisations et divulgations nécessitant votre autorisation ÉCRIT

- Nous ne divulguons pas les notes de psychothérapie sans votre autorisation écrite, sauf si leur utilisation et leur divulgation sont autorisées ou requises par la loi.

- Nous ne procéderons à aucune divulgation constituant une vente de vos informations de santé sans votre autorisation écrite. Une vente de renseignements médicaux protégés a lieu lorsque nous, ou une personne avec laquelle nous avons un contrat direct ou indirect, recevons un paiement en échange de vos renseignements médicaux protégés.

- Nous n'utiliserons ni ne divulguons vos renseignements médicaux protégés à des fins de marketing sans votre autorisation écrite. Le marketing est défini comme la réception d'un paiement d'un tiers pour communiquer avec vous au sujet d'un produit ou d'un service offert par ce tiers.

Pour les situations non décrites dans notre Avis, nous vous demanderons votre autorisation écrite avant d'utiliser ou de divulguer vos renseignements de santé. Vous pouvez révoquer cette autorisation par écrit à tout moment afin de mettre fin à toute divulgation future de vos informations de santé. Les informations précédemment divulguées ne seront toutefois pas soumises à une demande de restitution et votre révocation n'aura aucune incidence sur les mesures que nous avons déjà prises en nous fondant sur votre autorisation. De plus, si nous avons recueilli ces informations dans le cadre d'une étude de recherche, nous sommes autorisés à les utiliser et à les divulguer dans la mesure nécessaire pour protéger l'intégrité de cette étude.

VOS DROITS CONCERNANT VOS INFORMATIONS DE SANTÉ

Demande de restriction de certaines utilisations et divulgations de renseignements sur la santé

Vous pouvez demander par écrit une restriction sur la façon dont nous utilisons ou divulguons vos renseignements médicaux protégés pour votre traitement, pour le paiement de nos services de soins de santé ou pour des activités liées à nos opérations de soins de santé. Vous pouvez également demander une restriction quant aux informations de santé que nous pouvons divulguer à une personne impliquée dans vos soins, comme un membre de votre famille ou un ami. Pour faire une demande, veuillez consulter les instructions à la fin de cet avis.

Nous ne sommes pas tenus d'accepter votre demande en toutes circonstances. De plus, toute restriction que nous pourrions approuver n'affectera aucune utilisation ou divulgation que nous sommes tenus ou autorisés à effectuer en vertu de la loi. Nous devons accepter votre demande de restriction de la divulgation de vos renseignements médicaux à votre régime d'assurance maladie si cette divulgation n'est pas exigée par la loi et si les renseignements médicaux que vous souhaitez restreindre concernent uniquement un article ou un service de soins de santé pour lequel vous (ou une autre personne que votre régime d'assurance maladie, en votre nom) nous avez payé intégralement.

Demande de communications confidentielles

Vous pouvez demander des modifications concernant la manière dont nous communiquons avec vous ou l'endroit où nous pouvons vous contacter. Votre demande doit être formulée par écrit. Voir les informations de contact ci-dessous. Nous donnerons suite à votre demande raisonnable, mais pour déterminer si votre demande est raisonnable, nous pourrions prendre en compte la difficulté administrative qu'elle pourrait nous imposer.

Consultation et obtention de copies de vos informations de santé

Vous pouvez demander à consulter et/ou à obtenir une copie de vos informations de santé. Votre demande doit être formulée par écrit. Pour faire une demande concernant vos renseignements de santé, veuillez consulter les instructions à la fin du présent avis.

Des frais peuvent être facturés pour la copie ou la préparation d'un résumé des renseignements médicaux demandés. Nous répondrons à votre demande de renseignements médicaux dans les 30 jours suivant sa réception, soit en vous fournissant les renseignements demandés, soit en refusant la demande avec une explication écrite du refus, soit en vous informant que nous avons besoin de plus de temps pour traiter votre demande (par exemple, si vos renseignements médicaux ne sont pas facilement accessibles ou s'ils sont conservés dans un lieu de stockage externe).

Demande de modification de vos informations de santé

Vous pouvez demander par écrit une correction ou une modification de vos renseignements de santé si vous pensez que ceux-ci sont inexacts ou incomplets. Nous ne sommes pas tenus d'accepter votre demande, sauf si la loi de l'État applicable l'exige. Nous n'effaçons ni ne supprimons en aucun cas les documents originaux contenant vos informations de santé, sauf si cela est demandé conformément aux lois étatiques applicables. Les instructions sur la façon de demander une modification ou une correction de vos renseignements de santé se trouvent à la fin du présent avis.

Demande d'un relevé des divulgations de vos renseignements médicaux afin de nous conformer

Vous pouvez demander par écrit un relevé de certains types de divulgations de vos renseignements de santé que nous avons effectuées au cours des six années précédant votre demande. La loi exclut de la reddition de comptes bon nombre des divulgations habituelles, telles que celles effectuées pour vous soigner, pour payer vos services de santé ou pour lesquelles vous avez fourni votre autorisation écrite de divulgation.

Pour faire une demande de compte rendu, veuillez consulter les coordonnées ci-dessous. En règle générale, nous répondrons à votre demande dans un délai de 60 jours à compter de sa réception, sauf si nous avons besoin de plus de temps. Vous n'avez droit qu'à un seul relevé de compte par an.

NOS RESPONSABILITÉS CONCERNANT VOS INFORMATIONS DE SANTÉ

Notification suite à une violation de données de santé protégées non sécurisées Vous serez notifiés par

Nous sommes tenus par la loi de vous informer si vos renseignements de santé sont concernés par une violation de données que nous avons subie et qui pourrait avoir compromis la confidentialité ou la sécurité de vos renseignements de santé.

Obtenir un avis concernant nos pratiques en matière de confidentialité

Nous sommes tenus de vous fournir notre Avis afin de vous expliquer et de vous informer de nos pratiques en matière de confidentialité. Même si vous avez demandé cet avis par voie électronique, vous pouvez en demander une copie papier à tout moment. Vous pouvez également consulter ou obtenir une copie de cet avis sur nos sites web : BJC.org/patients-visitors/patient-privacy, SaintLukesKC.org/patients-visitors/patient-privacy et physicians.washu.edu/for-patients/for-your-protection/.

PLAINTES CONCERNANT VOS INFORMATIONS DE

Nous sommes heureux de pouvoir répondre à vos inquiétudes en lien avec la confidentialité de vos informations de santé. Si vous pensez que la confidentialité de vos renseignements médicaux a été violée, vous pouvez déposer une plainte auprès des personnes indiquées dans la section « Contact » du présent avis. Vous pouvez également déposer une plainte auprès du Secrétaire du Département américain de la Santé et des Services sociaux, Bureau des droits civils, en envoyant une lettre à 200 Independence Avenue, SW, Washington, DC 20201, en appelant le 877-696-6775 ou en visitant hhs.gov/hipaa/filing-a-complaint/index.html.

Nous ne prendrons aucune mesure de représailles à votre rencontre si vous déposez une plainte auprès de nous ou du Bureau des droits civiques.

Date d'entrée en vigueur : 16 février 2026

COORDONNÉES

Il est important de noter que les demandes ou les plaintes doivent être adressées à l'hôpital ou au bureau où votre problème de confidentialité est survenu. Toute demande ou plainte adressée à un fournisseur ne sera pas considérée comme déposée auprès des autres fournisseurs couverts ou mentionnés dans le présent avis conjoint.

Coordonnées des hôpitaux, établissements et prestataires affiliés à BJC Health :

• Pour toute question concernant le présent avis, pour signaler des préoccupations concernant nos pratiques en matière de confidentialité ou pour déposer une plainte concernant les pratiques en matière de confidentialité des hôpitaux et des fournisseurs affiliés à BJC Health, veuillez contacter le responsable de la protection de la vie privée par l'un des moyens indiqués ci-dessous :Date

BJC Health — Responsable de la protection des données

4901 Forest Park Ave., Suite 1140

Case postale : 90-75-571

St. Louis, MO 63108

314-362-4855

Courriel : compliance@bjc.org

Pour BJC HealthCare :

• **Pour consulter ou obtenir une copie de vos informations de santé** auprès d'un hôpital ou d'un fournisseur affilié à BJC HealthCare, vous pouvez contacter le 314-362-3935 ou visiter BJC.org et contacter le service des dossiers médicaux de l'établissement où vos informations de santé sont conservées.

• **Pour demander une modification ou une correction de vos informations de santé conservées** par les hôpitaux et les fournisseurs affiliés à BJC HealthCare, veuillez envoyer un courriel à enterprise_mpi_maintenance@bjc.org ou appeler le 314-273-2468.

• **Pour demander une restriction sur l'utilisation de vos informations de santé par les hôpitaux et les prestataires affiliés** à BJC HealthCare, veuillez envoyer un courriel à HIM_DMOPS_ROI@bjc.org.

• **Pour demander un relevé des divulgations des hôpitaux et fournisseurs affiliés** à BJC HealthCare, veuillez envoyer un courriel à disclosure_management_legal@bjc.org ou appeler le 314-454-4997.

Pour Saint Luke's :

• **Pour consulter ou obtenir une copie de vos informations de santé auprès d'un hôpital ou d'un fournisseur affilié** à Saint Luke's, vous pouvez contacter le service des dossiers médicaux/de la divulgation d'informations par courriel à roi@saint-lukes.org ou visiter saintlukeskc.org/medical-records.

• **Pour demander une modification ou une correction de vos informations de santé conservées par les hôpitaux et les prestataires** affiliés à Saint Luke's, veuillez remplir et soumettre le formulaire disponible sur saintlukeskc.org/medical-records et l'envoyer par courriel à Amendments@saintlukeskc.org.

• **Pour demander une restriction sur l'utilisation de vos informations de santé par les hôpitaux et les prestataires affiliés** à Saint Luke's, veuillez contacter le service des dossiers médicaux à l'adresse roi@saint-lukes.org.

• **Pour demander un relevé des divulgations par les hôpitaux et les fournisseurs affiliés** à Saint Luke's, veuillez contacter les dossiers médicaux à roi@saint-lukes.org.

Coordonnées de la faculté de médecine de l'Université Washington ou de ses prestataires :

• Pour toute question concernant le présent avis, toute préoccupation relative à nos pratiques en matière de confidentialité, ou pour déposer une plainte concernant la faculté de médecine de l'Université Washington ou ses

prestataires, vous pouvez contacter le responsable de la protection de la vie privée par l'un des moyens indiqués ci-dessous :

École de médecine de l'Université Washington — Responsable de la protection de la vie privée

660 S. Euclid Ave.

MSC 8095-02-01

St. Louis, MO 63110

866-747-4975

Courriel : HIPAA@wustl.edu

- **Pour consulter ou obtenir une copie de vos informations de santé auprès d'un professionnel de la faculté de médecine de l'Université Washington**, veuillez suivre les instructions figurant sur physicians.washu.edu/for-patients/medical-records-request/. Vous pouvez également contacter le service de diffusion d'informations de santé de l'Université Washington au 314-273-0453.
- **Pour demander une modification ou une correction** de vos informations de santé conservées par un professionnel de la Washington University School of Medicine, veuillez suivre les instructions disponibles sur physicians.washu.edu/for-patients/medical-records-request/ ou contactez le service de gestion de l'information sur la santé de la faculté de médecine de l'université Washington. par courriel à HIM@wustl.edu ou par téléphone au 314-273-1986.
- **Pour demander une restriction sur l'utilisation** de vos informations de santé par un fournisseur de la faculté de médecine de l'université Washington, veuillez contacter le bureau de confidentialité HIPAA de la Washington University School of Medicine au 866-747-4975 ou par courriel à HIPAA@wustl.edu.
- **Pour demander un relevé des divulgations effectuées** par un fournisseur de la Faculté de médecine de l'Université Washington, veuillez contacter le Bureau de la confidentialité HIPAA de la Faculté de médecine de l'Université Washington au 866-747-4975 ou par courriel à HIPAA@wustl.edu.

LES ENTITÉS SOUMISES AU PRÉSENT AVIS SONT DISPONIBLES AU LIEN SUIVANT :

BJC.org/patients-visitors/patient-privacy